

Mot de la présidente	p. 2
Calcul de la rente	p. 3
Fractionnement	p. 5
Activités des territoires	p. 8

## ACTION entre dans sa 20<sup>e</sup> année!

La nouvelle année marque une étape importante dans la vie de notre association, puisque le journal *Action* paraissait pour la première fois en 1988! Que de chemin parcouru depuis ce temps, alors que sous la présidence de Laurent Marquis, Roger Labrie mettait cette publication sur pied avec la collaboration de Jean Benoit. Par la suite, les D'Arcy Alarie, Jacques Brousseau, Jacques Beudet, Robert Thibodeau, Marcel Saint-Arnaud ont pris la relève avec Jean La Boissière, récemment décédé. (On trouvera dans une autre page des notes biographiques le concernant.) Puis, les André-Marie Laforest, Lucienne Jetté, Normand Moreau et Robert Décary ont veillé aux destinées du journal.

### Une belle évolution

Aujourd'hui, *Action* est principalement rédigé par les administrateurs de l'APRHQ, qui, à tour de rôle, expliquent aux membres de l'Association l'évolution des dossiers dont ils sont responsables. Ainsi, au cours de l'année, Yves Tanguay nous tiendra au courant du recours collectif concernant l'AVCS; Claude Alarie traitera notamment des dossiers portés par la FARQ; et, comme par les années passées, Jean-Louis Comtois nous informera des nouvelles lois touchant les droits des retraités. À cela s'ajouteront les nouvelles émanant des territoires, vibrants témoignages de la vitalité de nos retraités dans les différents clubs sociaux.

De nouveaux administrateurs prendront la plume dans les prochains mois, comme l'a fait Pierrette

Bernier dans le dernier numéro de 2007. Cette façon de faire permet de vous transmettre, fidèles lecteurs, une information de première main et suivie sur les travaux réalisés par les membres de votre conseil d'administration et les bénévoles qui les entourent dans les différents comités. Nous profitons également de toutes les occasions qui se présentent pour vous offrir des témoignages humains, par exemple la présentation de nos centenaires.

Produire un journal demande aussi des collaborations spéciales pour le montage et nous désirons souligner la collaboration de Louise Pratte et, depuis peu, de Claude Nolet. Raymond Trudel a aussi été impliqué, notamment au niveau de la relecture des textes. Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont collaboré au journal *Action* depuis les débuts.

### Un tour de force

La facture du journal a beaucoup changé au cours des années, comme vous avez pu le constater. La couleur s'installe graduellement dans nos pages et nous sommes fiers de l'évolution qu'a connue notre journal ces derniers temps. Publier cinq numéros annuellement constitue un tour de force que peu d'organismes sans but lucratif peuvent réaliser. Nous pouvons vous assurer que nous avons l'intention de maintenir notre engagement de vous tenir informés!

**Réunion annuelle de l'APRHQ le 22 octobre 2008 à Québec**

**Réservez vos chambres maintenant!**

**Voir détails en page 2**

## Mot de la présidente



**Jocelyne Pellerin,**  
présidente

Une nouvelle année s'amorce et j'ai peine à contenir mon enthousiasme devant les défis qui nous attendent! Il y a certes des incertitudes qui nous assaillent, mais nous devons garder espoir de voir une évolution positive dans la situation des retraités. Le développement le plus encourageant est la publication par la Régie des rentes du Québec de la Lettre express en date du 24 janvier 2008 qui précise le principe d'équité contenu dans le projet de loi n° 30.

Ce sujet nous préoccupait beaucoup depuis l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration, le

13 décembre 2006. Cette mise au point est très importante, car cette notion est au cœur du débat de l'utilisation des surplus d'actif des régimes complémentaires de retraite. On trouvera dans les pages suivantes le texte complet des précisions apportées par la RRQ à propos du principe d'équité.

D'autre part, je désire souligner que le changement du nombre de versements de la rente des retraités a créé des remous parmi nos membres. Leur mécontentement a même trouvé écho auprès du ministre responsable de la RRQ. Le conseil d'administration de l'APRHQ s'est penché sur cette problématique et poursuit l'étude des retombées de la décision d'Hydro-Québec de modifier le mode de versement de la rente. On trouvera dans ce numéro certaines précisions sur ce dossier.

### Réunion annuelle de l'APRHQ le 22 octobre 2008 à Québec

#### Réservez vos chambres maintenant !

Il faut déjà prévoir votre déplacement à Québec, car on célébrera tout au long de l'année 2008 les 400 ans de la ville. L'APRHQ a décidé de tenir sa réunion annuelle à Québec justement pour faire partie de cette commémoration importante! Toutefois, cela implique que ceux qui prévoient passer la nuit du 21 au 22 octobre à Québec doivent réserver dès maintenant leur chambre, compte tenu de l'achalandage prévu à cette occasion. Faites de l'AGA de l'APRHQ un événement mémorable en participant au 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec. Voici les renseignements utiles pour vos réservations:

Hôtel Gouverneur, 3030, boul. Laurier, Sainte-Foy, G1V 2M5

N° de téléphone: 1-866-651-3030 Page Web: [www.gouverneursainte-foy.com](http://www.gouverneursainte-foy.com)

Tarif préférentiel – groupe Hydro-Québec:

Chambre régulière: 99\$ Chambre supérieure: 114\$ Chambre affaires: 149\$

**Note: Bien mentionner que vous faites partie des retraités Hydro-Québec.**

### Décès de Jean La Boissière

Nous déplorons le décès de Jean La Boissière, survenu à Montréal le 16 décembre 2007. Rappelons que Jean a collaboré pendant de nombreuses années au journal *Action*. Son implication a été très appréciée par les membres du conseil d'administration ainsi que par ceux du comité des communications, sous la responsabilité de Roger Labrie. Avant son arrivée à Hydro-Québec, Jean La Boissière a été journaliste à *La Presse*. Il a également œuvré au ministère des Affaires indiennes et du Nord à Ottawa comme agent d'information. À Hydro-Québec, il a poursuivi sa carrière dans le domaine des communications comme journaliste, puis éditeur du journal d'entreprise *Hydro-Presse*. Tous les membres du conseil d'administration de l'APRHQ transmettent leurs sincères condoléances à sa famille.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Comité exécutif

Présidente: Jocelyne Pellerin  
V.-p. exécutif: Aimé Beauchesne (Mauricie)  
Secrétaire: Pierrette Bernier  
Trésorier: Michel Fortin (Montréal)  
Administrateurs:  
Claude Alarie  
Louis Laurin  
Normand Moreau

#### Autres administrateurs

Christian Dionne (Matapédia)  
Gilles Duclos  
Jean-Pierre Dufour  
Mireille Massicotte (La Grande Rivière)  
Jean-François Poliquin  
Pierre Savignac  
Yves Tanguay  
Erick Thompson (Manicouagan)  
Claude Tougas (Richelieu-Rive-Sud)  
Raymond Trudel (Laurentides)  
Johanne Vaillancourt (Saguenay)  
Jacques Villeneuve (Montmorency)

#### BULLETIN

Édition: Jocelyne Pellerin

##### Collaborateurs:

Claude Nolet, Louise Pratte

Photographie: Cécile Giguère

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec 1992

Tirage: 7 500 exemplaires

L'emploi du masculin a pour seul but d'alléger les textes.

#### PUBLIÉ PAR

Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec

75, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 133-N,  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514-289-2211 (4428)  
Sans frais: 1-866-646-4428  
Fax: 514-289-5094

Internet: [www.aprhq.qc.ca](http://www.aprhq.qc.ca)  
[www.avcshq.com](http://www.avcshq.com)  
Courriel: [site@aprhq.qc.ca](mailto:site@aprhq.qc.ca)

# Mode de versement de la rente : On s'interroge sur le calcul de la rente

Au moment où vous lirez ces lignes, le conseil d'administration de l'APRHQ aura statué sur la proposition de créer un sous-comité du comité de défense des droits des retraités-RRHQ visant à étudier le calcul de la rente des retraités d'Hydro-Québec, à faire rapport au CA sur le bien-fondé du problème appréhendé, et à faire appel à des experts en la matière au besoin.

Comme tout le monde le sait maintenant, en ce début d'année 2008, la fréquence des versements périodiques de notre rente annuelle est passée de 26 à 24. À la fin de 2007, Hydro-Québec a transmis aux retraités deux communiqués à ce sujet, le premier nous informant du changement de la fréquence et le second traitant des prestations versées à la fin de l'année 2007 et des ajustements des déductions à la source.

Ce qu'Hydro-Québec n'a pas dit dans ses communications aux retraités, c'est que ce changement visait l'abolition de la 27<sup>e</sup> période de rente prévue en 2008. En effet, c'est ce résultat que

recherchait Hydro-Québec et qui a mené à l'imposition des 24 versements. En procédant ainsi, l'entreprise réalise d'importantes économies en donnant comme justificatif que ce 27<sup>e</sup> versement menait à un excédent de la rente due aux retraités. Il n'est pas facile de s'y retrouver dans ce dédale de calculs, mais l'analyse des données disponibles nous a permis de découvrir une anomalie de taille dans le calcul de la rente des retraités.

## Calcul de la rente

L'analyse de la documentation que nous avons en main, c'est-à-dire les talons de chèque de paie et la feuille de calcul de rente, démontre que le calcul de la rente est basé sur une année de paie de 364 jours (26 périodes x 14 jours) et non sur l'année civile. De plus, il y aurait un problème d'équité entre les retraités dont le calcul de la rente compte le versement d'une 27<sup>e</sup> période de paie et les autres. C'est en tenant compte de ce problème que nous allons poursuivre nos études.

## La Régie des rentes donne des précisions sur le principe d'équité



Jean-Louis Comtois

La Régie des rentes du Québec consacre une partie de sa Lettre express du 24 janvier 2008 au principe d'équité contenu dans la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (projet de loi 30).

Les précisions qui y sont apportées nous apparaissent conformes à l'esprit de la loi exprimé par le ministre Sam Hamad dans sa lettre adressée au président de la Régie des rentes le 13 septembre 2007 et dont une copie accompagnait le dernier numéro du journal.

Il s'agit là d'une très bonne nouvelle pour les retraités du Québec. En effet, la formalisation de l'esprit de cette loi et les autres mesures visant à sécuriser les caisses de retraite confirment la volonté du législateur de voir un véritable dialogue s'établir entre les employeurs et les retraités et d'éviter les iniquités que les retraités ont subies dans le passé.

Nous vous présentons ci-après le texte intégral de la Lettre express de la Régie des rentes à ce sujet.

## Précisions à propos du principe d'équité

À la suite de l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration (projet de loi 30), le 13 décembre 2006, certains aspects du principe d'équité ont suscité de nombreuses interrogations. Il s'avère donc utile d'apporter quelques précisions à ce sujet.

Lorsque l'on désire financer des améliorations au régime de retraite avec l'excédent d'actif, le principe d'équité, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010, impose d'agir équitablement entre le groupe des participants actifs et celui des participants non actifs (entre autres les retraités) et des bénéficiaires du régime.

Toutefois, l'appréciation de cette équité doit s'analyser dans le contexte qui est propre à chaque régime. C'est pourquoi il revient en premier lieu aux participants et bénéficiaires de se prononcer sur cette équité après y avoir été invités par un avis du comité de retraite les informant du projet de modification.

Suite en page 5

# Dossier AVCS

## Retour sur 2007



**Yves Tanguay,**  
administrateur de l'APRHQ

Le dossier AVCS n'est pas encore bouclé, mais l'année 2007 a été pleine d'événements qui méritent d'être remémorés. Voici les faits saillants à retenir.

### Dégel et gel du taux de prime

Hydro-Québec a transmis aux adhérents retraités, en janvier et février 2007, deux avis annonçant le dégel du taux de prime de 0,37\$ à 0,51\$ / 1 000\$. En mars 2007, l'entreprise émettait un contre-avis décrétant le gel du taux de prime à 0,37\$. Cette décision restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre, lit-on dans le communiqué diffusé par l'entreprise. L'expression « jusqu'à nouvel ordre » signifierait que le gel serait effectif jusqu'à ce qu'un événement significatif survienne, entraînant un nouveau changement de cap de la part d'Hydro-Québec.

### Autorisation du recours collectif

La juge Anne-Marie Trahan a accueilli la demande d'autorisation du recours collectif sur l'AVCS le 15 février 2007. Ce jugement constitue la première décision judiciaire en réponse à notre requête et ouvre la voie pour entreprendre la preuve de son bien-fondé. Ce jugement a également pour effet d'ordonner à Hydro-Québec de transmettre à nos représentants un ensemble de données concernant les adhérents ou les employés admissibles à l'AVCS du 1<sup>er</sup> janvier 1980 à la date du jugement. Cette information est nécessaire pour déterminer

les effets de la fermeture du régime aux nouveaux adhérents sur le taux de prime des adhérents restés fidèles au régime.

### Échec des discussions en direct

Du 6 juin 2006 au 28 mars 2007, des représentants d'Hydro-Québec et de l'APRHQ se sont rencontrés à 13 occasions dans le but de trouver une solution à l'amiable au litige sur le régime. Malgré des efforts soutenus et des échanges qui se sont déroulés dans un bon climat, les discussions ont échoué et ont pris fin à la demande de l'entreprise. La voie d'un règlement direct entre les parties étant maintenant fermée, la voie juridique est la seule encore disponible pour trancher le débat.

### Étude des données en cours

Après l'ordonnance de la Cour, Hydro-Québec nous a remis en juin 2007 une caisse de documents que notre actuaire, monsieur François Vachon, est toujours en train d'examiner. Le mandat que nous lui avons confié vise deux résultats. Le premier consiste à déterminer la différence entre le vieillissement naturel et le vieillissement accéléré des adhérents attribuable à la fermeture du régime AVCS et à l'introduction du régime AVCC pour les nouveaux adhérents et, de plus, à établir le taux de prime correspondant au vieillissement naturel. Le second porte sur le calcul du préjudice basé sur la différence du taux de prime entre l'un et l'autre des vieillissements, et amplifié par l'impact fiscal des subventions d'Hydro-Québec. L'étude des données est en cours et monsieur Vachon rend compte régulièrement au comité AVCS de l'état d'avancement de son mandat.

## PARCE QUE DONNER C'EST « CENTRAIDER » POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN... MERCI!

Année après année, les retraités d'Hydro-Québec ont à cœur de répondre généreusement à l'appel de Centraide pour soutenir sa démarche continue visant à aider les gens dans le besoin partout au Québec.

Cet enjeu social des plus importants est aussi partagé par votre Association provinciale et chacune des Associations territoriales qui se sont encore engagées en 2007 dans la campagne Centraide.

En 2006, nous avons donné ensemble une somme de 390 000\$. En 2007, c'est une contribution de 431 000\$ que nous avons mise à la disposition du réseau Centraide. N'oublions pas qu'Hydro-Québec verse un montant équivalent, doublant ainsi l'effort de chacun des donateurs.

Merci à tous d'avoir compris que vous pouviez faire la différence en permettant à Centraide de continuer à réaliser sa mission, laquelle consiste, je vous le rappelle, à aider les communautés à organiser et à promouvoir l'entraide, l'engagement social, la prise en charge et la mise en commun des forces comme moyen d'améliorer la qualité de vie de la collectivité et de ses membres les plus vulnérables.

Encore une fois, merci!

Claude Tougas,  
Coprésident de la campagne Centraide-Hydro-Québec  
Président de l'Association des retraités d'Hydro-Québec-Territoire Richelieu

# FRACTIONNEMENT DU REVENU DE PENSION



**Louis Laurin,**  
administrateur de l'APRHQ

## Qu'est-ce que le fractionnement du revenu de pension?

Pour les années 2007 et suivantes, les résidants canadiens pourront généralement, aux fins de leur déclaration de revenus, attribuer à leur époux ou conjoint de fait résident jusqu'à la moitié de leur revenu admissible à l'actuel crédit d'impôt pour revenu de pension.

## Est-il nécessaire de communiquer avec Hydro-Québec?

Hydro-Québec n'est pas concernée, car le fractionnement du revenu de pension admissible n'a aucune incidence sur la façon dont le revenu de pension est payé ou sur la personne à qui le revenu de pension est payé. Hydro-Québec s'y prendra de la même façon que lors des années antérieures pour préparer les feuillets de renseignements et les envoyer au bénéficiaire du revenu de pension.

## Qui est admissible au fractionnement du revenu de pension?

Le bénéficiaire de la pension (pensionné) et son époux ou conjoint de fait peuvent choisir de fractionner le « revenu de pension admissible » que le pensionné a reçu pendant l'année.

## Qu'est-ce que le « revenu de pension admissible »?

De façon générale, le revenu de pension admissible est le total des sommes suivantes reçues par le pensionné pendant l'année. (Ces sommes sont également admissibles à titre de revenu de pension.):

### • Pour tous (sans égard à l'âge)

- la partie imposable des versements de rente prévue au régime de retraite d'Hydro-Québec;

### • Après 65 ans

- les versements de rente et les paiements prévus par un fonds enregistré de revenu de retraite « FERR » (y compris un fonds de revenu viager « FRV »);  
- les versements de rente dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite « REER ».  
Remarque: Les paiements de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de rentes du Québec ne sont pas admissibles.

## Comment les particuliers peuvent-ils faire un choix concernant le fractionnement du revenu de pension admissible?

Le pensionné et son époux ou conjoint de fait doivent faire un choix conjoint au moyen du formulaire prescrit (« T1032, Choix conjoint visant le fractionnement du revenu de pension ») avec leurs déclarations de revenus de l'année donnée. La déclaration de revenus de 2007 comprendra une nouvelle ligne qui permettra au pensionné de déduire le montant de la pension qui a été attribué à l'époux ou au conjoint de fait. Une nouvelle ligne sera également ajoutée afin de permettre à l'époux ou au conjoint de fait de déclarer le revenu de pension attribué.

## Intérêt de la mesure

Cette nouvelle mesure permettra à certains retraités d'éviter de rembourser leur prestation de la Sécurité de la vieillesse si leur revenu net a excédé 63 511 \$ en 2007.

De plus, le fractionnement permettra à certains aînés de conserver le crédit en raison de l'âge, lequel est réduit à compter d'un revenu net de 30 936 \$ et est totalement perdu lorsque le revenu net atteint 65 449 \$.

Enfin, le revenu admissible attribué au conjoint lui permettra également de réclamer le crédit d'impôt pour revenus de pension, ce qui sera avantageux dans la mesure où il n'en gagnait pas par ailleurs.

## Régie des rentes - Suite de la page 3

Si 30% ou plus d'un des deux groupes s'opposent (soit le groupe des participants actifs, soit le groupe des participants non actifs et bénéficiaires), il y a présomption que le principe d'équité n'est pas respecté. Dans les circonstances, si l'on désire toujours financer des améliorations au régime de retraite avec l'excédent d'actif, il est de loin préférable de chercher un arrangement plutôt que de procéder à la modification malgré l'opposition constatée.

L'établissement d'un dialogue entre les diverses parties, de façon à bien comprendre les attentes de chacune d'elles et dégager un compromis jugé acceptable, est certainement l'avenue la plus prudente et celle qui devrait être privilégiée pour s'acquitter de cette nouvelle exigence de la loi. Le consensus est assurément la voie qui permet de respecter tant la lettre que l'esprit de la loi et qui donne à chaque partie la conviction d'avoir eu sa juste part.

# BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES AVEC VOUS, NOUS SERONS PLUS FORTS!

## La Grande

Audet, Hubert

## Laurentides

Bellerose, Céline  
Brisson, Monique  
Chartrand, Mireille  
Dugré, Jean-Guy  
Dumas, Lily  
Fournier, Jean-Guy  
Fournier, Normand  
Handfield, Daniel  
Laliberté, Diane  
Mercier, Charles  
Myre, Johanne  
Perreault, Francine  
Racette, Dominique  
Rochon, Mario  
Tremblay, Normand  
Vincent, Gilles

## Manicouagan

Beaulieu, Michèle  
Béland, Daniel  
Bérubé, Roger  
Clavette, Donald  
Giffard, Réjean

## Matapédia

Courbron, Yves  
Desjardins, Francis  
Desrochers, Michel  
Gagnon, Gilbert  
Nadeau, Denis  
Pigeon, Viateur  
Rioux, Mario

## Mauricie

Beaudet, Raynald  
Bergeron, Lucille  
Bourgon, Line  
Carignan, Pierre  
Champagne, René  
Collin, Thomas  
Descarreux, Pierre  
Durand, Richard  
Giroux, Gaétan  
Hamel, Yvan  
Isabelle, Martial  
Lamarche, Normand  
Laroche, Jacques  
Lemay, Lucie  
Meunier, Jean  
Morin, Michel  
Painchaud, Maurice  
Paré, Laurent-Jacques  
Rivest, Jean-Marc  
Rochefort, Fernand  
Savard, Pierre  
Spain, Johanne  
Sylvain, Laurent  
Therrien, Michel

## Montmorency

Audet, Donald  
Boucher, Denis  
Boucher, Gilbert  
Bourget, Gilles  
Chantal, Paul  
Collard, Richard  
Desmeules, Damien  
Dorval, Luc

## Montmorency - suite

Dubé, Gilles  
Dufour, Luc  
Dupéré, Rémi  
Gagnon, Jules  
Gagnon, Lynda L.  
Garneau, Benoît  
Grand Maison, Lucie  
Lachance, Monique  
Larouche, Yvon  
Lefrançois, Micheline  
Legaré, Pierre  
Marquis, Jacques  
Mathieu, Richard  
Mercier, Ghislaine  
Morency, André  
Poisson, Jean-Pierre  
Savard, Jean-Guy  
Tremblay, Jacques

## Montréal

Barbusci, Jean  
Boisclair, Francine  
Brassard-Ébacher, Hélène  
Cantin, Richard  
Cloutier, Denis  
Croteau, Michel  
Desgroseilliers, Lyne  
Fallah, Georges  
Girard, André  
Goudreau, Michel  
Jean, Richard  
Lalancette, Laurent  
Laurin, Daniel  
Lepage, Pierre

## Montréal - suite

Séguin, Richard  
Tees, Richard  
Vincent, Francine  
Lépine, Claude  
Renaud, Conrad

## Richelieu-Rive-Sud

Beaudin, Claude  
Beaupré, Godin, Claire  
Bissonnette, Gilles  
Caron, Jean-Guy  
Caron, Louise  
Dubé, Noëlla  
Dupuis, Pierre  
Fecteau, Jean  
Filiatreault, Micheline  
Fortin, Pauline  
Fréchette, Pierre  
Girard, André  
Huard, Michel  
Imbeault, Françoise  
Jacob Richard, Carmen  
Lemelin, Adrien  
Lincourt, Yvan  
Mainville, Cécile  
Martineau, Gilles  
Pinard, Michel  
Poirier, Francine  
Simoneau, François  
Sirois, Réal  
Toupin, Michel

## Saguenay

Guy, Ravenald

exclusivement réservé aux membres

## L'assurance d'avoir **PLUS** de privilèges

Bon

Très bon

Excellent

Toujours **PLUS!**



### En tant que membre de l'APRHQ, obtenez-en plus :

- **15 % de réduction** sur vos assurances automobile et habitation
- La chance de gagner un voyage en nous demandant une soumission

### D'autres programmes bien pensés :

- Assurances VR solutions<sup>MD</sup> (moto, motoneige, VTT, caravane, autocaravane et bateau)
- Protection ZÉRO franchise à payer\*
- CAP, un programme novateur d'assistance routière, habitation et juridique

  
**La Capitale**  
assurances générales  
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Sans frais : 1 800 322-9226

Montréal : 514 906-2208

Québec : 418 266-9908

www.lacapitale.com



**APRHQ**

Règlements disponibles à la Vice-présidence marketing.  
Valeur totale maximale des prix : 10 000 \$.

\*Certaines conditions s'appliquent.

## ILS NOUS ONT QUITTÉS AUX PARENTS ET AMIS, L'APRHQ OFFRE SES CONDOLÉANCES

Allard, Réal	Trois-Rivières	Jean, Mathieu	Bois-Des-Filion
Baril, Johanne	Bécancour	Joly, Georgette Lanou	Vimont, Laval
Beaudoin, Nicole	Longueuil	Juteau, Normand	Pointe-Aux-Trembles
Belisle, Richard	Longueuil	Keroack, Fernand	Ile-des-Soeurs, Verdun
Belleville, Jérôme	N.-D.-des-Prairies	La Boissière, Jean	St-Laurent
Bonfond, Hubert	Blainville	Labossière, Gerard R.	Brossard
Boulay, Roger	Longueuil	Lacroix, Yvon	Prévost
Bourque, Florent	Trois-Rivières	Laliberte, Jacques	Longueuil
Boyer, Jean	Beauharnois	Leclerc, Lucille	St-Georges
Brunelle, Claudette	Chicoutimi	Leclerc, Nicole	Québec
Brunet, Camille	Hull	Lefebvre, Lucien	Québec
Carrier, Raymond	Lévis	Lemoyne, Bernard	Sorel-Tracy
Choquette, Cécile	Montréal-Nord	Letellier, Thérèse	Québec
Claeys, Octave	Vaudreuil-Dorion	L'Heureux, Paul	Trois-Rivières
Clavet, Henri	Grand-Mère	Michaud, Isabelle	Longueuil
Cossette, Madeleine V.	St-Narcisse	Nau, Bernard	Notre-Dame-de-la-Merci
Courchesne, Gilberte	Montréal	O'Bomsawin, Gilles	Odanak
David, Doris	St-Lambert	Oscar, Jean	Baie-Comeau
Demers, Roger	Trois-Rivières	Parent, Alexis	St-Sébastien
Demers, Thérèse B.	Québec	Pepin, Fernand	Deux-Montagnes
Desrosiers, Laurent	Rawdon	Perron, Gabrielle	Beauport
Dubé, Jean-Claude	Montréal	Pettigrew, Jean	Sorel-Tracy
Ducharme, Claire B.	Trois-Rivières	Renaud, Yves	Charlesbourg
Faucher, Juliette	St-Lambert	Rheault, Marie-Antoinette	St-Léonard
Field, John	Pointe-Claire	Rochette, Nichol	Lévis
Gagné, Fernand	Chomedey, Laval	Sauvageau, Jean Guy	St-Bruno
Gagnon, J.G. Robert	St-Francois	St-Arnaud, Jean-Marie	St-Narcisse
Gauvin, Françoise L.	Grand-Mère	St-Onge, Alice C.	Montréal-Nord
Giguère, André	Varenes	Tessier, Agathe	Drummondville
Gobeil, Cécile B.	Québec	Vincent, Roger	Shawinigan-Sud
Gosselin, Lucette D.	Longueuil	Waddell, James	Gatineau
Guimond, Laurette G.	Yamachiche	Whissell, Horace	Ripon
Haeck, Lucien	Laval-Des-Rapides, Laval	Wood, Dan	La Tuque
Jacob, Jacqueline	Gatineau		

# INTERURBAIN À 2.5¢/min.

## CANADA et ÉTATS-UNIS

### 24h/24 7jrs/7

### Aucuns frais de base

## Numéros 800 disponibles sans aucuns frais

\*\*ASSURANCE VOYAGE TOUJOURS DISPONIBLE À LA COOP!

**NOUVEAU  
TARIF**

COOP de Consommation des Employé(e)s d'Hydro-Québec  
[www.coopqh.com](http://www.coopqh.com)



Montréal 514-334-6920  
Sans frais 1 800 363-4940

# ACTIVITÉS SPORTIVES ET SOCIALES

## TERRITOIRE LA GRANDE RIVIÈRE

**Rouyn-Noranda:** Déjeuner au restaurant Mike's tous les premiers mercredis du mois à 8h 45.

**Val-d'Or:** Déjeuner à l'Hôtel Continental tous les deuxièmes mercredis du mois à 9 h.

**La Sarre:** Prochain déjeuner le 6 mars au motel Villa Mon Repos à 9 h.

**Témiscamingue:** Prochains déjeuners les 5 février et 8 avril à la Brasserie Mari-Lou de St-Bruno-de-Guigues à 9 h.

**Pour information complémentaire:** Mireille Massicotte 819-797-5097 ou mirray@cablevision.qc.ca

**Page Web:** <http://aprhc.qc.ca/Territoires/LG/LG.html>

## TERRITOIRE LAURENTIDES

**Régional:** Cabane à sucre le 27 mars.

**Hauts Laurentides:** Déjeuner, le dernier mardi du mois à 8h30 au resto la Maison du spaghetti, 1095, rue St-Jovite, Mont-Tremblant.

**Lanaudière:** Déjeuner, premier mardi du mois à 9 h au resto La Grange, 425, rue Notre-Dame, Joliette.

**Mille-Îles:** Déjeuner tous les mercredis à 8h, au resto Jardins-Lee, rue Turgeon, Ste-Thérèse.

**Outaouais:** Déjeuner, le premier mercredi du mois à 9 h au resto La Boîte à chansons, 444, boul. de l'Hôpital, Gatineau. Les conjoints sont invités.

**Quilles:** Tous les lundis à 10h, au Salon de quilles Le Carrefour, 500, boul. Gréber, Gatineau.

**Curling:** Mardis, mercredis et jeudis, au Rideau Curling Club, 715, rue Cooper, Ottawa.

**Saint-Jérôme:** Déjeuner, deuxième jeudi du mois à 9h30 au Resto Nicholas, 2350, boul. Lafontaine.

**Page Web:** <http://www.arhql.com>

## TERRITOIRE MAURICIE

**Activités régionales:** Assemblée générale annuelle, mercredi le 28 mars.

**Tournoi de golf:** Jeudi le 19 juin.

**Journée des retrouvailles:** Mercredi le 13 août.

**Soirée 25<sup>e</sup> anniversaire:** Samedi le 20 septembre.

Surveillez le bulletin NOUVELLE VIE pour plus de détails.

**La Tuque:** Déjeuner le deuxième mercredi du mois, restaurant Stratos. André Drolet 819-523-9196.

**Trois-Rivières**

**Anciens de Gentilly II:** Rencontre les premiers mercredis du mois. J. C. Bouthillier 819-374-4536 ou M. Fortin 819-375-0043.

**Bridge:** Lundis et vendredis de 13h à 16h, à la résidence des retraités, rue des Chenaux. Yves Tremblay 819-378-7401.

**Page Web:** <http://arhqmauricie.iquebec.com/>

## TERRITOIRE MANICOUAGAN

**Déjeuners mensuels:** Les premiers mardis du mois à la brasserie Le Boucanier à 9h, de janvier à mai et d'octobre à décembre.

**Souper de crabes:** Le 18 avril à la salle des Chevaliers de Colomb du Secteur Mingan. Jean-Paul Gagné 589-5476.

## TERRITOIRE MATAPÉDIA

**Quilles:** Les mardis à 13h30.

**Saint-Valentin:** Souper le 13 février 2008.

**Souper mi-carême:** Le 19 mars 2008 (quilles).

**Dîner cabane à sucre:** Le 16 avril 2008.

**Assemblée générale annuelle 2008:** Le 7 mai 2008.

Visitez notre page WEB <http://aprhc.qc.ca/>

Corrections et modifications: claudenolet@videotron.ca

## TERRITOIRE MONTMORENCY

**Brunch du Carnaval:** Dimanche 10 février, local des retraités. Hugette et Jacques Barbeau 523-8540.

**Dégustation Vins et Fromages:** Samedi 8 mars, local des retraités. Marcel Giasson 843-1176.

**Déjeuner:** Mardi 11 mars, Pizzeria du Blvd.

Micheline Mathieu 418-335-6132.

**Partie de sucre:** Lundi 7 avril (endroit à déterminer).

Thérèse et Gaby Goulet 660-2419.

**Page Web:** <http://www.arhqmy.com/>

## TERRITOIRE DE MONTRÉAL

**Saint-Valentin:** Les 13-14-15 février 2008 (mercredi, jeudi, vendredi) Hôtel du Parc, Orford (Hollywood en chansons). Léo Langlais 450-674-0176 et Paul-André Sergerie 450-699-2321. Membres: 175\$. Invités: 210\$.

**Cabane à sucre:** Mercredi 26 mars 2008, Érablière Lalande à Saint-Eustache. Madeleine Ouellette 514-384-3662 et

Louis-Henri Sauvé 450-663-1414. Membres: 15\$. Invités: 20\$.

**Page Web:** [www3.sympatico.ca/csrhq-rm](http://www3.sympatico.ca/csrhq-rm)

## TERRITOIRE RICHELIEU

**Granby:** Dîners mensuels les deuxièmes mercredis du mois: Salle des Loisirs Immaculée-Conception, 481, rue St-Vincent, à Granby. Gilles Hamelin 450-378-0087.

**Sherbrooke:** Déjeuners mensuels les premiers mercredis du mois au Restaurant Eggsquis, 2939, rue King Ouest, à Sherbrooke. Gérald Robert 819-823-4353.

**Drummondville:** Rencontres sociales tous les mercredis après-midi au local du Club, 1235, chemin Hemmings à Drummondville.

**Spécial:** Dîner à la cabane à sucre le 19 avril. Germain Cossette 819-478-755.

**St-Hyacinthe:** Dîner mensuel les premiers mardis du mois à la Brasserie Douville, 5700 boul. Laurier à St-Hyacinthe.

Gérard Pellerin 450-774-5887.

**Page Web:** <http://www.arhq-r.qc.ca/>

**Rive-Sud de Montréal (CSRHQ-RSM):** Déjeuners mensuels tous les deuxièmes mardis du mois dès 8h 30 au Resto-Bar Réal Massé, 1001, boul. De Montarville à Boucherville.

Yves Gagnon 450-449-3511.

**Activité culturelle:** Théâtre du Rideau-Vert. Comédie musicale intitulée « Sweet Charity » le jeudi 22 mai. Membres: 42\$. Invités: 49\$. Clément Caouette 450-651-3586.

**Voyage à Québec:** 400<sup>e</sup> la journée du 15 juillet. Transport, visite et souper. Membres: 105\$. Invités: 120\$. Richard Benoit 450-677-3051.

**Cabane à sucre:** Le 28 mars, dîner à l'Érablière Maurice Jeannotte 200, chemin de la Savane à St-Marc-sur-Richelieu. Membres: 11\$. Invités: 14\$. Richard Benoit 450-677-3051.

**Activités sportives:** Quilles tous les lundis à 10h au Quillorama, 3900, boul. Matte à Brossard. Dorothee Lamontagne 450-641-2550. Toutes les activités sur notre nouvelle page Web.

**Page Web:** <http://www.csrhq-rsm.qc.ca/>

## TERRITOIRE SAGUENAY

**Saint-Valentin:** Soirée le 15 février 2008 au Dallo à 17 h 30. Le repas chaud à 18 h 30, 15\$.

**Quilles et brunch:** Le 2 mars au Dallo. 11h, 6\$.

**ACTION est imprimé par :**

A.C. Werbroeck Inc., Saint-Jérôme (Québec)